

Lettres d'un casse-cou..., 8

Les sourdes lourdes gourdes de Lourdes, 2

Je doublais ce même lundi d'octobre 2004 mes possibilités d'obtenir une réponse en interrogeant aussi le maire de Lourdes.

Ma lettre (copie ci-après) était plus courte et un peu différente de celle adressée au directeur de l'Action sanitaire au sociale, mais elle posait la même question.

Ah, on m'a dit qu'il n'est pas nécessaire d'être un casse-cou pour écrire de telles lettres. Sauf que casse-cou avec des points après cou ne se traduit pas par intrépide ou audacieux. Plutôt par casse-bonbons... si vous voyez ce que je veux dire. Enfin, on ne va pas s'étendre là-dessus, n'est-ce pas !

Xxxxx XXXXXXXX
xx, xxx XXXXXXXX
xxxxx XXXXXXXX

le lundi 25 octobre 2004

à Monsieur le Maire de Lourdes

Monsieur le Maire,

Des pèlerins de mon village rapportant régulièrement à ma vieille maman de l'eau provenant de votre célèbre source miraculeuse, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me garantir que la consommation de cette eau ne présente aucun risque pour une nonagénaire de faible constitution.

Je précise que l'eau de Lourdes offerte à ma mère a été transportée dans des flacons en plastique blanc à bouchon bleu à l'effigie de la Sainte Vierge, probablement vendus à Lourdes à cet usage.

Les pèlerins remplissant vraisemblablement leurs récipients eux-mêmes, aucune date de mise en bouteille ni aucune date limite de consommation ne figure bien entendu sur les dits récipients.

Vos services d'hygiène et de protection de la santé connaissent bien évidemment la démarche. J'imagine que s'il y avait eu le moindre risque, le principe de précaution les aurait conduits à formuler les mises en garde indispensables. Ce n'est donc que pour me rassurer totalement que j'ai pris l'audace de vous saisir de cette question qui me tracasse.

J'ai d'ailleurs bien hésité avant de vous écrire, car je suis de culture chrétienne comme beaucoup de bretons, et je ne voudrais pas que mon interrogation soit interprétée comme une manifestation de scepticisme à l'égard des mystères de la foi. Même si je doute que les vertus curatives de l'eau de Lourdes puissent opérer lorsque l'on n'en boit seulement qu'un petit verre par-ci par-là.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, dans l'attente des apaisements que je vous saurais infiniment gré de bien vouloir me fournir, l'expression de mes sentiments déférents et dévoués.

XXXXXX XXXXXXXX